



# GUIDE PRATIQUE

ÊTRE PARENT À RONCHIN



VILLE DE RONCHIN

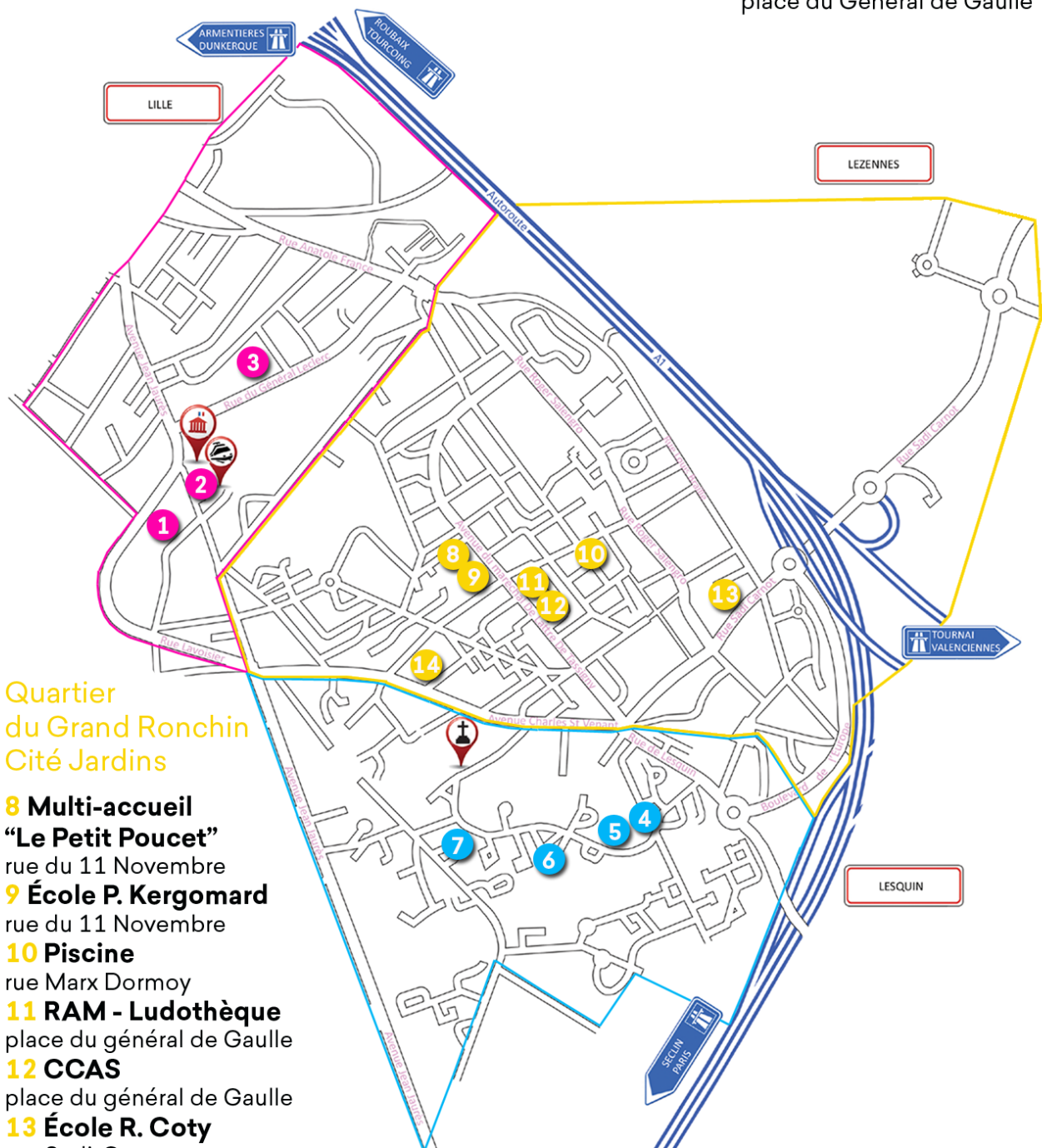
# LES STRUCTURES MUNICIPALES

## Quartier du Petit Ronchin

- 1 École de Musique**  
rue Lavoisier
- 2 Bibliothèque Municipale**  
avenue Jean Jaurès
- 3 École Maternelle S. Lacore**  
rue du Général Leclerc

## Quartier du Champ du Cerf

- 4 École A. Samain**  
rue Alfred de Musset
- 5 Halte garderie "Les Petits Bruants"**  
rue Frédéric Chopin
- 6 École G. Sand**  
rue Vincent Auriol
- 7 École C. Perrault**  
place du Général de Gaulle



## Quartier du Grand Ronchin Cité Jardins

- 8 Multi-accueil "Le Petit Poucet"**  
rue du 11 Novembre
- 9 École P. Kergomard**  
rue du 11 Novembre
- 10 Piscine**  
rue Marx Dormoy
- 11 RAM - Ludothèque**  
place du général de Gaulle
- 12 CCAS**  
place du général de Gaulle
- 13 École R. Coty**  
rue Sadi-Carnot
- 14 École MD. Valmore**  
rue J. Ferry



Chers parents,

La qualité de l'accueil du jeune enfant est depuis de nombreuses années un enjeu majeur et prioritaire pour la ville de Ronchin.

Dans la continuité de cette politique ambitieuse, je suis heureux de vous présenter ce guide d'accueil de la Petite Enfance dans lequel vous trouverez toutes les informations pratiques adaptées à votre enfant et à votre situation familiale et professionnelle.

Mon objectif est d'inscrire cette politique d'accueil sur mesure en faveur de la famille dans une offre plus globale de prestations municipales dans les domaines de l'éducation, la santé et l'épanouissement culturel et sportif.

Cette nouvelle édition recense les différents modes de garde, actualisant ainsi tous les contacts utiles afin de répondre au mieux à vos besoins.

Je vous en souhaite bonne lecture,

**Patrick GEENENS**


Maire de Ronchin

# L'ARRIVÉE DE MON ENFANT

Dès l'annonce de la grossesse, le médecin traitant ou le gynécologue complète une déclaration de grossesse à transmettre à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La CAF vous adresse en retour un dossier à remplir pour l'ouverture de vos droits.


## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) :

Tous les futurs parents peuvent bénéficier d'un accompagnement médico-social par le biais des consultations prénatales et des visites à domicile de préparation à la naissance.


 Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS)  
22, rue de l'Innovation - Hellemmes  
03.59.73.96.60

## DÉCLARATION DE NAISSANCE :

La déclaration de naissance est obligatoire et permet d'établir l'acte de naissance. Elle doit être faite dans les 5 jours qui suivent la naissance, à la mairie du lieu de naissance.

-  - Un certificat établi par le médecin ou la sage-femme.  
- La déclaration de choix du nom en cas de nécessité.  
- L'acte de reconnaissance, s'il a été fait avant la naissance.  
- La carte d'identité des parents.  
- Le livret de famille pour y inscrire l'enfant, si les parents en possèdent déjà un.




 Dans certains hôpitaux publics, un officier d'État-Civil assure une permanence au sein du service de maternité pour enregistrer les déclarations de naissances.

# LA SANTÉ DE MON ENFANT


## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) :

Un accompagnement médico-social est proposé aux enfants âgés de 0 à 6 ans via :


- Des rencontres avec une puéricultrice.
- Des consultations médicales avec un médecin.
- Des bilans de santé.
- Un bilan des 4 ans organisé systématiquement par une infirmière au sein des écoles maternelles.

 Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS)  
22, rue de l'Innovation - Hellemmes  
03.59.73.96.60

## DÉPISTAGE AUDITIF :

 Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition (IRPA)  
Place de l'Abbé de l'Épée - Ronchin  
03.20.85.92.49


## CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP) :

 Ouvert du lundi au vendredi **de 9h00 à 17h30**

 Piscine municipale  
4, rue Marx Dormoy - Ronchin  
03.20.62.12.62

## CONSULTATION MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP) :

Ces consultations sont destinées aux enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels ou intellectuels.

 CMP - 92, rue du Général de Gaulle  
Mons en Baroeul – 03.20.84.22.

Centre Alfred Binet – 76, boulevard Vauban  
Lille – 03.20.57.10.03

Centre Decroly – 47, rue de Bourgogne – Lille  
03.20.54.82.58



# LES MODES DE GARDE

## COMMENT TROUVER UN MODE DE GARDE POUR MON ENFANT ?

- Je contacte le plus rapidement possible le pôle coordination petite enfance au 03.20.57.09.54 pour prendre rendez-vous.
  - Lors de mon entretien, j'expose mes besoins et mes contraintes.
  - Le pôle coordination me conseille et m'oriente vers un mode de garde en adéquation avec ma situation.
  - Je dépose une annonce en recherche d'un(e) assistant-e Maternel-le agréé-e ou j'établis une pré-inscription dans une structure collective municipale.
- Les demandes sont traitées par ordre chronologique.



## STRUCTURES MUNICIPALES :

| NOM   | COORDONNÉES                           | HORAIRES   | CAPACITÉ  |
|---|---------------------------------------|--|-----------|
| <b>Le multi-accueil<br/>"Le Petit Poucet"</b>     | Rue du 11 Novembre<br>03.20.53.21.61  | Du lundi au vendredi<br>de 7h30 à 18h30  | 50 places |
| <b>La halte garderie<br/>"Les Petits Bruants"</b> | Rue Frédéric Chopin<br>03.20.60.35.58 | Du lundi au vendredi<br>de 8h00 à 17h00<br>(structure fermée le<br>mercredi et durant les<br>vacances scolaires) | 12 places |

## STRUCTURES ASSOCIATIVES :


| NOM                                    | COORDONNÉES                                     | HORAIRES  | CAPACITÉ  |
|--|---|---|-----------|
| <b>Crèche<br/>"Câlins BB Comtesse"</b> | Place du Général de<br>Gaulle<br>03.20.97.78.39 | Du lundi au jeudi<br>de 7h30 à 19h00<br>et le vendredi<br>de 7h30 à 18h30 | 18 places |
| <b>Crèche<br/>"Câlins BB Pagnol"</b>   | 5/C Rue Marcel Pagnol<br>03.20.85.04.04         | Du lundi au jeudi<br>de 7h30 à 19h00<br>et le vendredi<br>de 7h30 à 18h30 | 22 places |

€ Les structures municipales et associatives ont signé une convention avec la CAF. Le tarif est calculé selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, basé sur un taux d'effort accueil et appliqué au revenu déclaré à la CAF en fonction de la composition de la famille. Il est possible de bénéficier d'un crédit d'impôt (50% du coût dans la limite du plafond en vigueur).

i [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

## STRUCTURES PRIVÉES :

| NOM   | COORDONNÉES   | HORAIRES                                | CAPACITÉ  |
|---|---|---|-----------|
| Micro-crèche<br>"Aquarelle Anis & Turquoise"    | 14, rue Martin Luther King<br>09.67.05.12.69<br>contact@creche-aquarelle.fr         | Du lundi au vendredi<br>de 8h00 à 18h00 | 20 places |
| Micro-crèche<br>"L'île des Ch'tis Bambins"      | 165, rue Roger Salengro<br>03.20.77.14.16<br>liledeschtisbambins@gmail.com          | Du lundi au vendredi<br>de 7h30 à 18h30 | 10 places |
| Micro-crèche<br>"L'île des Ch'tis Bambins Cerf" | 28, rue Frédéric Chopin<br>03.20.77.14.16<br>liledeschtisbambins@gmail.com          | Du lundi au vendredi<br>de 7h30 à 18h30 | 10 places |
| Micro-crèche<br>"Le Doux Câlin des Chérubins"   | 788, avenue Jean Jaurès<br>09.83.27.38.13<br>ledouxcalinronchin@people-and-baby.com | Du lundi au vendredi<br>de 7h30 à 19h30 | 10 places |
| Micro-crèche<br>"Mélinou"                       | 5, place de Coubertin<br>06.24.21.60.38   | Du lundi au vendredi<br>de 7h30 à 19h30 | 10 places |

 Les structures privées ne sont pas conventionnées avec la CAF et appliquent des tarifs libres. Si vous choisissez ce mode de garde, vous pouvez bénéficier de la Prestation Accueil du jeune Enfant (PAJE) de la CAF.

## MAISONS D'ASSISTANT-ES MATERNEL-LES :

| NOM                               | COORDONNÉES  | HORAIRES   | CAPACITÉ  |
|-----------------------------------|--|--|-----------|
| "En attendant le retour de MAMan" | 22bis, rue Marcel Sembat<br>09.81.02.62.66<br>enattendantleretourdemaman@gmail.com | Du lundi au vendredi<br>de 6h30 à 18h30<br>(modulables selon la demande) | 16 places |
| "MAM'zelles et compagnie"         | 4, rue Alfred de Musset<br>03.66.97.83.84<br>mamzelles.compagnies@gmail.com        | Du lundi au vendredi<br>de 7h30 à 18h30                                  | 8 places  |

## L'ACCUEIL CHEZ LES ASSISTANT-ES MATERNEL-LES AGRÉES :


La liste des disponibilités d'accueil de chaque assistant-e maternel-le agréé par le département est présente sur le site de la Ville ([www.ville-ronchin.fr](http://www.ville-ronchin.fr)). Le Relais d'Assistant-es Maternel-les peut également fournir les disponibilités connues et diffuser l'annonce du parent-employeur.

### Ce mode de garde offre :

- Un accueil familial et individuel.

- Une souplesse (horaires, maladies,...)  
- Une aide de la CAF (100% des cotisations et une prise en charge partielle de la rémunération du salaire) et des crédits d'impôts (50% de la somme restant à charge dans la limite du plafond en vigueur).

L'agrément d'assistant(e) maternel(le) est accordé par le Département du Nord. Une formation de 120 heures est obligatoire.

 [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)  
[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)

# LE RELAIS DES ASSISTANT-ES MATERNEL-LES


Véritable lieu d'échanges et d'informations, le RAM est ouvert à tous. Une professionnelle de la petite enfance se tient à votre disposition.

Le RAM assure différentes missions telles que :

- Orienter les parents vers des professionnels de la petite enfance.
- Centraliser les demandes d'accueils spécifiques (horaire atypique, accueil d'urgence, accueil d'enfant en situation de handicap...).
- Expliquer les différentes aides financières.
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail.
- Favoriser les échanges d'expériences entre professionnels.
- Apprendre aux enfants le partage des jeux ou des activités dans un lieu adapté.
- Conférences à thème.
- Formations proposées aux assistant-es maternel-les.

Les ateliers d'éveil pour les assistant-es maternel-les et les enfants ont lieu uniquement sur inscription les lundis, mardis, mercredis et jeudis de **9h00 à 11h00**.

Place du Général de Gaulle


 ram@ville-ronchin.fr - 03.20.57.09.54  
Permanence téléphonique le mercredi **de 11h15 à 12h30** et permanence physique le **jeudi de 14h00 à 18h00**.


# LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT :

## SERVICE ENSEIGNEMENT

Vous pouvez vous rapprocher du service enseignement pour :

- La préinscription dans les écoles de Ronchin (début d'année civile).
- La préinscription pour la cantine scolaire et la garderie.


 Mercredi et vendredi **de 8h30 à 12h30** et **de 13h30 à 17h30** - Mardi **de 8h30 à 12h30**  
Jeudi **de 13h30 à 17h30**


 650, avenue Jean Jaurès - 03.20.16.60.42  
ecoles-enfance@ville-ronchin.fr

# LES ACTIVITÉS DE MON ENFANT :

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Ils favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité et permettent aux enfants de se divertir le mercredi et pendant les vacances scolaires (à partir de 2 ans).

 Pour une inscription, vous pouvez vous adresser au service Jeunesse du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

 58, rue du Général Leclerc - 03.20.16.60.18  
jeunesse@ville-ronchin.fr

### ALSH Kergomard / Brossolette :

rue Robert Hanicotte - 03.20.88.08.12

### ALSH Sand :

rue Vincent Auriol - 03.20.53.21.30 (uniquement en temps scolaire **de 7h00 à 8h45** et **de 16h30 à 18h30**)

### ALSH Lacore / Ferry :

rue du Général Leclerc - 03.20.52.19.09

### ALSH Coty / Moulin :


rue Sadi-Carnot - 03.20.88.26.36

### ALSH Valmore / Mollet :

rue Jules Ferry - 03.20.86.00.01

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DE LA MAISON DU GRAND CERF

Accueil des enfants de 2 à 6 ans **de 9h30 à 17h30** tous les mercredis et pendant les vacances scolaires à partir de 8h00 pour les parents qui travaillent.

 Centre Social Maison du Grand Cerf  
5, rue Vincent Auriol  
03.20.88.15.45

## LES MATINÉES EN FAMILLE

Le samedi matin, le service jeunesse vous propose de partager un moment convivial en famille autour de différentes activités : jeux sportifs, ateliers cuisine, activités manuelles, randonnées, visites... Deux créneaux possibles, avec chacun deux activités au choix :

 **de 9h30 à 10h30**  
**de 10h45 à 11h45**



€ 15€ / an par famille


i -Salle de sports Ladoumègue (Face au cimetière, à coté de l'école Guy Mollet)  
-Salle de sport Couderc (parking de la Mairie de Ronchin)

i 03.20.16.60.18  
03.20.53.46.15

## **DIVERTIR MON ENFANT :**


### **LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE "UN BON PETIT DIABLE"**

La ludothèque est un lieu de détente et de divertissement dédié à la pratique du jeu.

 Mardi, jeudi et vendredi **de 17h00 à 19h00**  
Mercredi et samedi **de 14h00 à 18h00**  
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi **de 14h00 à 17h00**


i Place du Général de Gaulle - 03.20.85.90.49  
ludotheque@ville-ronchin.fr

### **L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

 Mercredi **de 9h00 à 12h00** : classe d'éveil musical (à partir de 5 ans)

i Maison de la Musique - rue Lavoisier  
03.20.53.80.49

### **LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

 Mardi, jeudi et vendredi **de 15h00 à 18h30**  
Mercredi **de 9h00 à 12h00** et **de 14h00 à 18h30**  
Samedi **de 14h00 à 18h30**

i 650, avenue Jean Jaurès  
03.20.16.60.28

Pour les tout petits, il existe "l'heure du conte" tous les mercredis hors vacances scolaires à la bibliothèque pour les enfants à partir de 3 ans. Deux séances sont proposées **à 10h30** puis **à 17h00**.

## **ESPACE MULTIMÉDIA DE LA MAISON DU GRAND CERF**

i 5, rue Vincent Auriol  
03.20.88.15.45

## **CENTRE RÉGIONAL DE LA MARIONNETTE**

i 3, rue Vincent Auriol  
03.20.53.48.79



## INITIER MON ENFANT

### ASSOCIATION KAD'DANSE

Samedi de 14h30 à 15h30 :

expression corporelle pour les enfants de 5 à 6 ans  
Maison de le danse Christopher (à côté de la passerelle) - avenue Jean Jaurès - 06.60.77.66.83

### ASSOCIATION DANCE ACADEMY

Mercredi de 15h30 à 16h30 :

pour les enfants de 4 à 8 ans  
Maison de le danse Christopher (à côté de la passerelle) - avenue Jean Jaurès - 06.82.50.30.83

### PISCINE MUNICIPALE

Samedi de 9h00 à 10h00 : bébés nageurs pour les enfants de 6 mois à 4 ans (eau 34°)

À noter : pas de séance le 1er samedi des vacances scolaires.

rue Marx Dormoy - 03.20.62.12.62



### BABY TRUMBLING

Vendredi de 17h30 à 18h30 :

pour les enfants à partir de 3 ans.

Salle Nio-Louchart - rue Charles Saint Venant

03.20.52.51.69 - 06.16.70.84.27

### RONCHIN TENNIS CLUB

Samedi de 11h00 à 12h15 :

pour les enfants à partir de 4 ans

rue Robert Hanicotte - 03.20.67.03.01

### LUC RONCHIN HOCKEY CLUB

Mercredi de 14h00 à 15h30 :

Initiation au baby hockey pour les enfants de 4 à 6 ans.

Stade Pierre De Coubertin

rue Sadi-Carnot- 03.20.53.60.77

### GYM PITCHOUN

Samedi de 9h00 à 11h00 (hors vacances scolaire)

Pratique du sport en famille pour les enfants de 6 mois à 6 ans

Salle Nio-Louchart

rue Charles Saint Venant - 03.20.88.11.21

<http://gympitchoun.wix.com/gympitchoun>

## S'AIDER LES UNS LES AUTRES

### ASSOCIATION DES FAMILLES

Défense des familles, bourse aux vêtements, voyages, sorties pédestres...

57, rue Notre Dame - 03.20.53.66.05 - 03.20.52.27.03

### ASSOCIATION À CORPS ET À COEUR

Organisation de conférences et manifestations pour soutenir les enfants hospitalisés et victimes d'accidents ménagers.

03.20.53.18.63

### ASSOCIATION RONCHIN HANDICAP

Accueil, conseil, orientation, action, intégration en faveur des personnes handicapées et de leurs familles. Permanence le mardi après-midi à la résidence Christiaens.

03.20.52.78.55

# L'ÉCHANGE ET L'ACCOMPAGNEMENT

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

12/13, place du Général de Gaulle

03.20.96.74.00 - direction-ccas@ville-ronchin.fr

## ÉPICERIE SOLIDAIRE

03.20.96.74.00 - 03.20.60.62.17

## LE PLANNING FAMILIAL

16, avenue du Président Kennedy - Lille

03.20.57.74.80

## ALLO PARENTS BÉBÉ

Une équipe de professionnels est à l'écoute des parents, dès la grossesse et ce, jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00 et de 17h00 à 21h00

0 800 00 34 56 (numéro gratuit et anonyme)

[www.alloparentsbebe.org](http://www.alloparentsbebe.org)

## JUMEAUX ET PLUS

03.20.96.74.00 - 03.20.60.62.17

## LE PLANNING FAMILIAL

L'association propose de l'entraide matérielle et morale, des rencontres et des actions pour la reconnaissance et la prise en compte des spécificités des familles multiples.

2, rue des Genets - Villeneuve d'Ascq

06.51.86.00.03

## NAÎTRE ET VIVRE

Naître et vivre, association pour la prévention de la mort subite du nourrisson, l'accompagnement des parents en deuil d'un tout-petit et le soutien à la recherche.

29, rue de Wasquehal - Villeneuve d'Ascq

06.51.67.11.90

## AIDE ET SOUTIEN AUX MAMANS QUI DÉSIRENT ALLAITER

Lactarium Régional Jeanne de Flandres

2, avenue Oscar Lambret - Lille

03.20.44.59.62

## LA LECHE LEAGUE

Rencontre entre mamans et futures mamans qui désirent allaiter

10, rue de Parrayon - Lille

03.20.13.88.88

## MÉDIATION FAMILIALE

46, avenue du Peuple Belge - Lille

03.20.51.38.19 - 06.79.25.40.12

[mediation-familial@epdsae.fr](mailto:mediation-familial@epdsae.fr)

## LES NUMÉROS UTILES

### ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Ce service a pour but de détecter des situations de maltraitance.

119 (appel gratuit 24h/24) - [www.allo119.gouv](http://www.allo119.gouv)

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

82, rue Brûle Maison - Lille

0 820 255 950 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### CENTRE ANTI-POISONS ET DE TOXICOVIGILANCE

5, avenue Oscar Lambret - Lille

0 800 59 59 59 (appel gratuit)

### CENTRE ANTI-POISONS

0 825 81 28 22 (appel gratuit)

### SAMU

15

### VIOLENCE FEMME INFO

3919 (appel gratuit)



**JOHANNE MERCHEZ**

Adjointe déléguée à la Petite Enfance recoit sur rendez-vous. Mail : [jmerchez@ville-ronchin.fr](mailto:jmerchez@ville-ronchin.fr)



**MAIRIE DE RONCHIN**

650, avenue Jean Jaurès - 03.20.16.60.00  
www.ville-ronchin.fr - Facebook : Ville de Ronchin

**PÔLE DE COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE**

Place du Général de Gaulle - ram@ville-ronchin.fr - 03.20.57.09.54